

Clubs bénéficiant de joueur(s) muté(s) supplémentaire(s) (Article 45 du Statut de l'Arbitrage)

Nom du Club	Joueur	Equipe
C.M. FLOIRAC	2 joueurs mutés supplémentaires	SENIORS 1 (D3)
F.C. GRADIGNAN	1 joueur muté supplémentaire	SENIORS 1(D2)
A.S. SAINT AUBIN DU MEDOC	2 joueurs mutés supplémentaires	SENIORS 1 (D3)
U.S. ST DENIS DE PILE	1 joueur muté supplémentaire	SENIORS 1 (R3)
U.S. ST MEDARD DE GUIZIERES PETIT PALAIS ET CORNEMPS	2 joueur mutés supplémentaire	SENIORS 2 (D4)

Clubs bénéficiant de joueur(s) double licence supplémentaire(s) (Article 5.2 Règlements Sportifs du District de la Gironde de Football)

Nom du Club	Joueur	Equipe
SECURITE SOCIALE	1 joueur double licence supplémentaire	SENIORS 1 (D1 FE)
FULL ACE SPORT FC	1 joueur double licence supplémentaire	SENIORS 1 (D1 FE)